L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er. DECEMBRE 1843.

...TT, MAGNE & Co.
... RUE DU CHAMPS.

...ONS DE L'ABEILLE
...ONNEMENT.
...rnal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance $12
...semaine, une année d'avance, 10

Les termes de l'abonnement sont pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme donnant droit à la perte de l'abonné, à moins qu'elle n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une pauce par carré de chaque langue, pour la première insertion, et une demi-pauce pour chaque insertion subsequente.

Les annonces d'une moindre importance ou inégale, devra être payé comme une mesure entière. Le carré entier est figuré ou moulé.

ABONNEMENS pour l'année des annonces.—Les affaires personnelles tenant uniquement de détail, tels les Epiciers, Marchands d'Arrangemens et autres institutions publiques, les agens sur marchés, hôtels et tavernes, à l'année, ou les marchands de la Nouvelle-Orléans pour la saison d'hiver, ou pour toute autre saison, pour $50, les Mercredis et Vendredis à dix heures A. M. et pour toute autre la Dominicale, pour $100, les Mercredis et Vendredis à dix heures A. M. et pour toute autre la Dominicale, pour $150, les Mercredis et Vendredis à dix heures A. M. et pour toute autre la Dominicale, pour